



STOP GREEN GREED

Quelle évaluation de la politique énergétique européenne ?

Propositions pour faire baisser le coût de l'électricité et protéger le patrimoine et la santé

Hotel RADISSON RED 9 septembre 2026 14h30 – 16h30

Programme modéré par Nicolas BOUR, Graham JAMES et Peter BORBET:

14h30 : François Xavier-Bellamy

Quelle politique européenne de l'énergie et comment prendre en compte les attentes des territoires ?

15h00 : Alain Ayong le Kama

Le calcul en coût complet est-il incontournable pour une évaluation rationnelle des politiques publiques ?

15h20 : Francesco Patresi

Les paysages européens, des actifs économique à protéger ?

15h40 : Julien Lacaze

Quelles réformes nécessaires pour protéger notre patrimoine européen ?

16h00 : Ursula Bellut

Est-ce que les enjeux de la santé sont pris en compte dans l'évaluation des projets ?

16h20 : Thomas Mock

Les projets énergétiques : Un risque majeur pour les ressources minières au niveau mondial ?

Conclusion : Propositions du panel pour le Parlement et la Commission européenne



Nicolas Bour

Porte-Parole du réseau Energies Terre&Mer (RETM)
A exercé différentes responsabilités dans l'industrie, puis comme directeur des liaisons européennes et de l'Innovation chez Voies navigables de France, École Nationale d'Architecture de Paris, École nationale des ponts et chaussées, École Polytechnique



François-Xavier Bellamy

Député européen, Vice-président du Groupe PPE, Vice-président exécutif es Républicains.
Professeur agrégé de philosophie, essayiste.
Ecole Normale Supérieure



Alain Ayong Le Kama

Professeur en Sciences économiques.
A exercé différentes responsabilités dans l'administration publique, notamment comme conseiller au Commissariat général du plan et conseiller au ministère de l'écologie.
Docteur en sciences économiques, Professeur agrégé des universités.



Francesco Pratesi

Président d'Italia Nostra Toscana. Il œuvre à la protection du patrimoine historique, culturel et paysager italien. Diplômé en économie et commerce de l'université LUISS Guido Carli de Rome. Il exerce depuis de plusieurs années des fonctions de direction et de conseil dans la gestion financière et la banque d'investissement.



Julien Lacaze

Président de Sites & Monuments. Il siège également à la Commission supérieure des sites et à la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture. Titulaire d'un master en droit privé et d'un doctorat en droit du patrimoine culturel de l'Université Paris-Nanterre, il est également diplômé de l'École du barreau de Paris. Après avoir exercé comme avocat, il a enseigné dans plusieurs universités.



Ursula Bellut

Médecin et chercheuse indépendante à Berlin. Spécialiste de la microcirculation et de la physiologie cardiovasculaire, elle étudie notamment les effets des infrasons et des vibrations de basse fréquence sur les organismes vivants.
Diplômée en médecine de l'Université de Münster.



Thomas Mock

Avocat en Allemagne, spécialisé dans les questions de droit public, d'énergie et d'aménagement du territoire. Docteur en droit et diplômé de l'Université de Cologne, il conseille et représente aujourd'hui des collectivités, des particuliers et des associations dans des procédures relatives à des projets éoliens. Expert auprès de plusieurs parlements régionaux allemands.